

GREYE.

Mon village

MAGAZINE D'INFORMATION
COMMUNAL
MARS 2026



RenardBois

N É G O C E S P É C I A L I S É

99A, rue Louis Maréchal • 4360 OREYE • Tél. 019/67 71 86 • 019/67 77 29
info@renard-bois.be • www.renard-bois.be

BOIS • PANNEAUX • TUILES • ARDOISES
PARQUETS • PORTES • LAMBRIS (murs et plafonds) etc...



Dr Alain Désiron
Médecin vétérinaire agréé

- ✓ Consultations uniquement sur rendez-vous
- ✓ Vente d'aliments



Tél.: 019/33 27 21
Gsm : 0475/601 790

Rue du Geer, 17 C
4360 OREYE (BERGILERS)
alain.desiron@skynet.be

srl.

De LEEUW

Abattage - Elagage
Aménagements extérieurs
Terrassements - Egouttages
Démolitions

0476 76 17 97

www.spri-deleeuw.be

ALE  **AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI**

OREYE

Gardez votre temps libre pour ce qui compte vraiment.
Appelez-nous !

On s'occupe de tout !



AIDE-MÉNAGÈRES DISPONIBLES IMMÉDIATEMENT
DÉLAI CENTRALE: 48H

*FRAIS COMPLÉMENTAIRES DE 1,50€/HEURE PRESTÉE POUR GARANTIR UN SALAIRE JUSTE + AVANTAGES SALARIAUX

019/32.82.32

alem.oreye@gmail.com

Grand'Route, 53/2



C'est sous les premiers rayons bienfaisants du soleil, qui ravivent notre optimisme, et l'inquiétante présence de conflits armés aux portes de l'Europe, ainsi que l'embrasement récent au Moyen-

Orient, que je vous écris cet éditorial.

L'année 2026 verra la réalisation de projets très attendus, tels que la fin des travaux de la rue de la Cité et de l'école communale. Les élèves du primaire pourront enfin profiter d'un vaste préau, et les élèves de la Maternelle pourront bénéficier de deux nouvelles classes et d'un nouveau préau adapté à leurs besoins. Ces infrastructures modernisées se révèlent indispensables afin de répondre aux attentes et au bien-être de nos enfants. Je profite de l'occasion pour remercier le personnel enseignant et les riverains pour leur patience durant les travaux.

À Bergilers, la construction de la nouvelle école maternelle, qui remplacera le module temporaire accueillant actuellement les classes, a débuté. Un établissement entièrement neuf, moderne et accueillant verra donc prochainement le jour. Les travaux bénéficient de subventions de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Cette année encore, des aménagements seront réalisés afin d'améliorer la sécurité aux abords des établissements scolaires. Les travaux devant la crèche de Bergilers et devant les écoles de l'ICO à Lens-sur-Geer débiteront au second semestre. Ces deux projets ont été élaborés en collaboration avec les citoyens via notre PCDR (Programme Communal de Développement Rural).

Nous avons également budgété des améliorations au parking pour le football, afin d'optimiser le stationnement autour des infrastructures sportives et des écoles.

La participation citoyenne demeure également au cœur de notre action :

- La Commission consultative communale de l'aménagement du territoire et de la mobilité (CCATM), dont les

membres ont été renouvelés, rassemble des citoyens et des élus engagés pour réfléchir au développement harmonieux de notre territoire et aux défis liés à la mobilité.

- Notre Programme Communal de Développement Rural (PCDR), porté par la Commission Locale de Développement Rural (CLDR).
- La mise en place, pour la deuxième fois, d'un budget participatif de 20.000 € destiné à soutenir des projets imaginés par les habitants (voir page 5).
- La commission P.L.U.I.E.S., mise en place l'année passée, constitue un enjeu majeur de sécurité collective face aux risques d'inondation : autorités, riverains et citoyens, chacun a un rôle essentiel à jouer.

Ce mois de février a connu des précipitations record, marqué par le passage des tempêtes Nils, Pedro, Ingrid et Goretti. En raison de sols déjà imbibés d'eau, l'infiltration de la pluie a été considérablement limitée. Heureusement, nous avons été épargnés des inondations majeures comme celles subies par nos voisins français.

Enfin, lors de la réunion du conseil communal du 26 février, nous avons approuvé une nouvelle prime communale visant à vous aider à éliminer les nids de frelons asiatiques, une véritable menace écologique et économique. En effet, cette espèce invasive décime les colonies d'abeilles domestiques et menace notre biodiversité. Un récapitulatif des différentes aides que la commune propose aux Orétois sera disponible dans un prochain numéro d'Inf'Oreye.

Le printemps arrive ! Profitez pleinement de la nature qui s'éveille et contribuons chacun à notre mesure à répandre la paix...

Bonne lecture !

VOTRE BOURGMESTRE,
J.M. DAERDEN

SOMMAIRE

Edito	p. 3	Sport	p. 11	Santé et mieux-être	p. 22
Communications	pp. 4-6	Fil des saisons	pp. 12-14	La recette	p. 23
Sécurité	p. 7	Travaux	pp. 15-18	Le grand livre	p. 23
BENEO	p. 8	Environnement	pp. 19-20		
Vie communale	pp. 8-10	Partenaires	p. 21		

COMMUNICATIONS

Une nouvelle prime communale

Afin de vous aider à lutter contre le frelon asiatique à la maison

Le Conseil communal du 26 février 2026 a adopté un règlement instaurant une prime communale pour la destruction des nids de frelons asiatiques (*Vespa Velutina Nigrithorax*) situés sur des propriétés privées.

Pourquoi cette prime ?

Le frelon asiatique, espèce invasive présente en Wallonie depuis plusieurs années, représente une **menace pour la biodiversité**, notamment pour les abeilles. Désormais, la Région wallonne n'intervient plus pour la neutralisation des nids situés sur des terrains privés. **Il revient donc aux propriétaires d'en assurer la prise en charge.**

Afin d'encourager et d'aider les ménages orétois à agir, la Commune a décidé de mettre en place un **soutien financier**.

Montant de la prime

La prime correspond au montant total de l'intervention, avec un maximum de 50 € par nid détruit.

Elle est accordée une seule fois par nid et dans la limite des crédits budgétaires disponibles.

Conditions d'octroi

La prime est réservée aux ménages domiciliés à Oreye (non accessible aux sociétés). Elle concerne uniquement les nids de frelons asiatiques situés sur des parcelles privées.

Les interventions doivent être réalisées entre le 1^{er} avril et le 15 novembre.

La destruction doit être effectuée par un opérateur formé et repris sur la liste officielle du CRA-W.

La prime n'est pas cumulable avec l'aide régionale destinée aux apiculteurs.

Comment introduire une demande ?

La demande doit être introduite via le formulaire disponible sur le site communal, accompagnée :

- d'une copie de la facture détaillée ;
- de l'adresse de l'intervention ;
- et, si possible, d'une photo avant/après.

La prime sera versée après vérification du dossier par les services communaux.

Entrée en vigueur

Le règlement entre en vigueur le 1^{er} avril 2026.

Par cette initiative, la Commune d'Oreye souhaite soutenir concrètement les citoyens dans la lutte contre cette espèce invasive et contribuer à la protection de notre environnement.



Collecte des PMC par temps venteux

Un peu de bon sens

Les épisodes venteux que nous avons connus début janvier, notamment lors du passage de la dépression Goretti, ont entraîné une situation malheureusement bien visible : de nombreux sacs bleus PMC se sont retrouvés sur les chaussées, éventrés ou mal fermés, avec leur contenu dispersé au vent.

Outre l'impact évident sur la propreté de l'espace public, ces déchets éparpillés constituent également un risque pour la sécurité routière. Des emballages envolés peuvent surprendre les automobilistes, gêner la visibilité ou se retrouver sur la voie de circulation.

Nous invitons chacun à faire preuve de civisme lors des jours de collecte annoncés comme venteux :

- veillez à bien fermer vos sacs PMC ;
- ne les sortez qu'au plus près de l'heure de ramassage ;
- si possible, placez-les à l'abri du vent (contre une façade ou derrière un muret) ;
- en cas de vents très forts, envisagez de les rentrer temporairement si la collecte n'est pas imminente.

Un petit geste de précaution permet d'éviter beaucoup de désagréments, pour la propreté de notre commune comme pour la sécurité de tous.

Merci à chacun pour sa vigilance et son sens des responsabilités.

Voyage d'un mineur à l'étranger

Pensez à l'autorisation parentale légalisée !

Votre enfant s'apprête à partir en voyage scolaire ou en vacances à l'étranger avec un proche ? Dans ce cas, il est indispensable de prévoir une **autorisation parentale légalisée**.

Ce document officiel, délivré par l'administration communale, permet d'**autoriser votre enfant mineur à quitter la Belgique seul ou en compagnie d'un adulte que vous avez désigné**.

Lors de contrôles aux frontières, en gare, à l'aéroport ou sur la route, ce document peut être exigé. À défaut, le départ peut être refusé ou l'enfant renvoyé vers la Belgique.

Comment l'obtenir ?

La demande doit être introduite *quelques jours ouvrables avant* le départ auprès du service Population.

Seul un parent ou un tuteur légal peut effectuer cette démarche. Ce dernier doit **impérativement être en possession de sa propre carte d'identité** afin que notre service puisse légaliser officiellement la signature. Pas de carte = pas de légalisation.

Les informations suivantes seront nécessaires :

- les dates exactes de départ et de retour ;
- le pays de destination ;
- l'identité complète de l'accompagnant (nom, prénom, date de naissance, code postal). L'idéal est de disposer également du numéro de registre national pour une identification sans ambiguïté.

L'accompagnant désigné doit être âgé d'au moins 18 ans au moment du voyage et sera légalement responsable de l'enfant durant le séjour.

Si votre enfant voyage avec l'école ou une association et qu'un formulaire vous est remis, merci de le compléter avant de vous présenter au service Population pour la légalisation.

Le coût de la légalisation est de 2 €.

Nous vous invitons à anticiper cette démarche afin d'assurer un départ en toute sérénité.



Budget participatif 2026

Réunion d'information citoyenne

En 2026, la commune d'Oreye consacre 20.000 € à des projets imaginés et choisis par les citoyens. L'objectif est simple : permettre aux habitants de proposer des idées concrètes pour améliorer la vie dans la commune — puis décider ensemble des projets qui seront réalisés.

Ce budget participatif s'inscrit dans le cadre du Programme Communal de Développement Rural (PCDR) et vise à renforcer l'implication citoyenne tout en soutenant des initiatives utiles à tous.

Une séance d'information sur le sujet aura lieu le **mardi 7 avril 2026 à 19h30**, à la salle des fêtes de Grandville (rue de la Centenaire 22B, 4360 OREYE).



UN BUDGET POUR VOS PROJETS !
LE BUDGET PARTICIPATIF D'OREYE EST LANCÉ...



Dépôt des projets du 15 mars au 30 avril

Séance d'information à la Salle des fêtes de Grandville,
le Mardi 7 avril à 19h30

INFOS, REGLEMENT ET CANDIDATURE :

www.oreye.be



Parc canin

Règlement

En sa séance du 29 janvier 2026, le Conseil communal a approuvé le règlement communal interne relatif à l'utilisation du parc canin du Clos Marchal.

Cette étape marque une avancée importante en vue de l'ouverture prochaine de cet espace dédié à nos compagnons à quatre pattes.

Les grandes lignes du règlement

Le parc sera accessible **gratuitement, tous les jours de 6h à 22h**.

Il pourra accueillir **maximum 10 chiens** simultanément, avec une limite de 2 chiens par accompagnant.

L'accès est réservé aux chiens :

- âgés d'au moins 4 mois ;
- identifiés et enregistrés ;
- en ordre de vaccination ;
- ne présentant pas de maladie contagieuse.

Les chiens devront porter un collier, et leur accompagnant devra toujours avoir une laisse à disposition.

Certaines races considérées comme dangereuses restent soumises aux obligations prévues par le règlement de police, notamment le port de la muselière.

Le règlement insiste également sur :

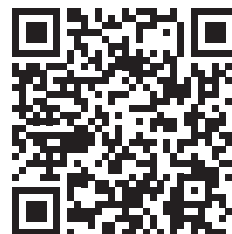
- le devoir de surveillance constante du chien ;
- le respect du bien-être animal ;
- la propreté des lieux (ramassage immédiat des déjections) ;
- l'interdiction de nourriture, d'alcool, de verre ou d'objets inadaptes dans l'enceinte du parc.

Chaque utilisateur reste responsable de son animal et doit être correctement assuré.



**Règlement disponible au format numérique
sur notre plateforme officielle :**

www.deliberations.be/oreye



*Scannez le QR Code pour accéder
à la plateforme*



Nouveau véhicule pour le service Intervention

Zone de Police de Hesbaye

La Zone de Police Hesbaye s'est dotée d'un tout nouveau renfort sur le terrain : une **Volvo XC60, équipée du stripping "Battenburg"**, conforme aux normes européennes.

Pourquoi ce nouveau marquage ?

Le "Battenburg" permet d'améliorer considérablement la visibilité des véhicules de police, de jour comme de nuit. Une présence plus identifiable et plus sécurisante.

Un atout majeur pour les équipes d'intervention

La Zone de Police couvre près de 200 km² : des routes rurales, des villages et des grands axes.

Un véhicule moderne et performant comme le XC60 offre :

- ▶ Plus de réactivité et une meilleure tenue de route.
- ▶ Une sécurité renforcée pour nos équipes.
- ▶ Une meilleure capacité d'emport pour le matériel d'intervention.
- ▶ Un look ultra-visible, essentiel pour la prévention et la sécurité de tous.

Ce nouvel outil complète les moyens policiers pour garantir une présence efficace, rapide et sécurisée sur l'ensemble de la Hesbaye.



Source des photos : Page Facebook Zone de Police Hesbaye

En cas de délit ou de situation suspecte : le bon réflexe, c'est la Police !

Être confronté à un vol, une dégradation, une agression ou à une situation suspecte n'est jamais anodin. Dans ces moments-là, on peut se sentir inquiet, déstabilisé... et chercher spontanément à prévenir la Commune.

Nous comprenons cette démarche. Cependant, il est important de rappeler que les services communaux ne sont pas compétents pour intervenir dans les situations relevant d'un délit ou d'un crime.

Nous ne pouvons ni constater officiellement les faits, ni intervenir sur le terrain, ni mener d'enquête. En nous contactant en premier, vous risquez malheureusement de perdre un temps précieux.

Le bon réflexe est de contacter directement la Police.

Elle est formée pour intervenir, sécuriser les lieux, recueillir les témoignages et assurer le suivi nécessaire.

N'ayez jamais peur de « déranger ». Les policiers sont là pour cela. Un appel, même pour un fait qui vous semble mineur, peut apporter un élément déterminant dans un dossier en cours ou permettre d'éviter d'autres faits similaires.

En cas d'urgence, composez le 101.



Un siècle d'innovation... et bien plus que du sucre

Cette année, le groupe Südzucker dont fait partie BENE0 célèbre son 100^{ème} anniversaire. Fondé en 1926, le groupe est devenu, en un siècle, l'un des acteurs internationaux majeurs dans la transformation de matières premières agricoles.

Une évolution constante

Il y a cent ans, cinq sucreries ont fusionné pour créer l'entreprise qui deviendra plus tard le groupe Südzucker. Depuis, l'organisation n'a cessé de croître, et accompagne désormais le quotidien de millions de personnes avec des produits très variés allant du sucre à la pizza, des ingrédients fonctionnels aux protéines d'origine végétale, ou encore de l'éthanol aux emballages en portions.

Un groupe international aux multiples expertises

Aujourd'hui, Südzucker est un groupe diversifié présent sur l'ensemble des continents. Plus de 19 000 collaborateurs travaillent dans six divisions complémentaires qui transforment chaque année environ 30 millions de tonnes de matières premières agricoles renouvelables.

Ces divisions couvrent une large variété d'activités :

- ▶ Sugar Division : 16 sucreries en Europe, avec notamment les marques belges Sucres de Tirmont et Candico.
- ▶ BENE0 : La division à laquelle appartient l'usine d'Oreye est spécialisée dans des ingrédients fonctionnels d'origine végétale destinés à l'alimentation humaine, animale et au secteur pharmaceutique. Les solutions BENE0

contribuent à améliorer les propriétés nutritionnelles et techniques d'une grande variété de produits, tout en préservant le goût et la texture.

- ▶ Freiburger : Producteur mondial de pizzas, plats préparés, snacks et produits de boulangerie sous marque de distributeur.
- ▶ Portionpack Group : Spécialiste des emballages individuels en petites portions alimentaires (sticks de sucre, sachets de sel/poivre, lait pour café) ou non alimentaires et du coemballage d'aliments portionnés.
- ▶ CropEnergies : Producteur d'éthanol renouvelable, utilisé dans les carburants, les boissons, les applications médicales, les vernis à ongles, ou encore le CO₂ alimentaire. La Belgique accueille notamment le site Biowanze.
- ▶ Agrana : Producteur international de préparations de fruits, de concentrés de jus de fruits, d'amidons à base de maïs, blés ou pommes de terre, ainsi que de bioéthanol.



BENE0 Oreye : une fierté locale dans un groupe international

Pour Oreye, ce centenaire est aussi l'occasion de mettre en lumière le rôle majeur du groupe BENE0 dans cette aventure. Grâce à son expertise unique dans les ingrédients fonctionnels issus de la chicorée, l'usine contribue chaque jour à améliorer la qualité nutritionnelle de nombreux aliments consommés en Belgique et dans le monde.

Carnet rose à l'éco-pâturage

9 agneaux sont nés fin janvier

La petite troupe du Clos Marchal s'est agrandie ce 28 janvier. Certains repartiront auprès de leur propriétaire afin d'être replacés dans d'autres éco-pâturages.



VIE COMMUNALE



Du 26 au 29 mars

LE GRAND NETTOYAGE

Be
WaPP

Dépression Goretti à Oreye

06 janvier 2026 – 09 janvier 2026

Début janvier 2026, la dépression Goretti a traversé la Belgique, apportant son lot de chutes de neige, de verglas et de vents soutenus. Ces conditions ont nécessité plusieurs sorties rapprochées de nos équipes afin de dégager et sécuriser les voiries communales.

Les déneigeuses sont intervenues à différents moments de la journée... et de la nuit. Ce travail exigeant s'effectue souvent à des heures peu visibles pour la majorité d'entre nous, mais il est essentiel pour permettre à chacun de circuler dans les meilleures conditions possibles.

Il est important de rappeler que le déneigement d'un réseau routier communal prend du temps. Les interventions se font selon un ordre de priorité et dans le strict respect des consignes de sécurité. La conduite d'engins lourds sur chaussée enneigée demande prudence et précision afin d'éviter tout incident ou dégât.

Nous remercions chaleureusement nos ouvriers pour leur disponibilité, leur professionnalisme et leur engagement dans des conditions parfois difficiles. Leur travail contribue directement à la sécurité de tous.



Voeux au personnel communal

09 janvier 2026

Le 9 janvier dernier, le Bourgmestre a présenté ses vœux au personnel communal à l'occasion du traditionnel moment de convivialité organisé en début d'année.

Malgré les conditions hivernales et l'incertitude météorologique liée aux chutes de neige, le taux de participation a été particulièrement élevé. Une belle preuve d'attachement et d'engagement de la part des membres du personnel.

La soirée s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse autour d'un repas préparé par le restaurant local **Au Palais des Saveurs**, mettant à l'honneur le savoir-faire de notre HORECA.

En guise de remerciement pour leur investissement quotidien, chaque membre du personnel a reçu un coffret de chocolats ainsi qu'un bon cadeau à utiliser auprès d'un établissement HORECA local, soutenant ainsi le commerce de proximité.

Un moment apprécié qui a permis de débiter l'année sous le signe de la reconnaissance et de la convivialité.



Oreye conserve son label "Une fleur"

Wallonie en Fleurs



Le label de qualité de vie



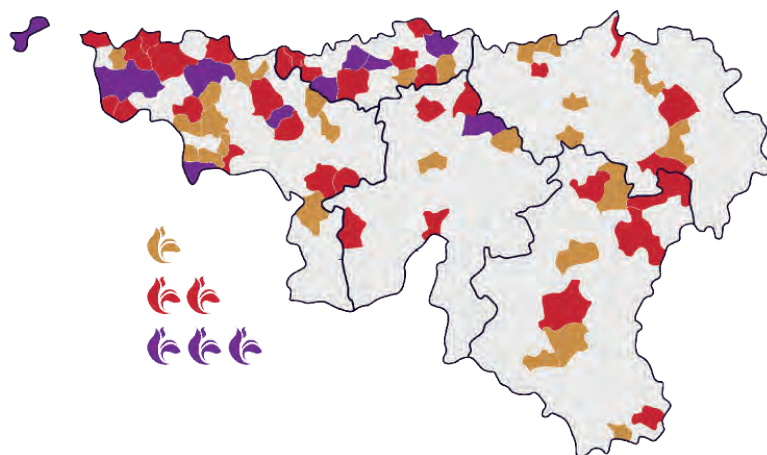
La Commune d'Oreye a pris part à l'édition 2025 du concours de "Wallonie en Fleurs" avec pour objectif de renouveler la distinction obtenue il y a trois ans.

Nous avons le plaisir d'annoncer que notre Commune conserve sa "fleur", une reconnaissance qui souligne le travail mené en matière de fleurissement, d'entretien des espaces verts, de gestion durable et d'amélioration continue du cadre de vie.

Si l'ambition d'obtenir une deuxième fleur était bien réelle, cette reconduction constitue déjà un signal positif. Elle confirme la qualité des initiatives mises en place et nous motive à poursuivre et renforcer nos efforts dans les années à venir.

Félicitations également à nos voisins de Crisnée, distingués lors de cette même édition.

Merci aux équipes communales ainsi qu'aux citoyens qui participent, chacun à leur manière, à embellir et valoriser notre territoire.



adalia:



Avec le soutien de la



Wallonie

2^{ème} Cup Cupina

1^{er} février 2026



Le Centre Sportif a connu une belle affluence ce dimanche à l'occasion de la deuxième Cup Cupina de karaté.

L'événement s'est déroulé dans une ambiance dynamique et conviviale, rassemblant de nombreux participants et supporters autour de cette discipline exigeante.

Toutes nos félicitations aux organisateurs pour la qualité de l'organisation ainsi qu'à l'ensemble des participants pour leurs prestations.



Formation DEA

15 décembre 2025

Une formation à l'utilisation d'un Défibrillateur Externe Automatisé (DEA) a été organisée dans les locaux de l'école communale.

À cette occasion, un petit groupe de participants a pu se familiariser avec le fonctionnement de cet appareil essentiel en cas d'arrêt cardiaque. La formation a permis d'apprendre les bons réflexes à adopter, la manière d'utiliser correctement le défibrillateur et l'importance d'une intervention rapide en attendant l'arrivée des secours.

Ces initiatives contribuent à renforcer la sécurité au sein de nos infrastructures et à sensibiliser les citoyens aux gestes qui peuvent sauver des vies.



Guy Thiry

La personnalité sportive

"45 ans plus tard ! Et 71 piges maintenant."

Passionné de rallye depuis mes 20 ans et organisateur de nombreux événements comme Président du Club Bruno Thiry, mon frère Champion d'Europe des rallyes et pilote officiel pour plusieurs marques en Mondial.

Hormis un rallye comme pilote, c'est comme copilote que j'ai pratiqué, mais sans vraiment jouer le jeu des championnats avec ± 180 rallyes à mon actif, mais ces participations en mondial, en national et forcément en provincial, j'y prenais le départ pour le fun dans une bonne ambiance.

En 2025 pourtant j'ai obtenu mes premiers titres: 1^{er} copilote en catégorie B-Short D 1-2-3 en Province de Liège et surtout l'ASAF (Association sportive Automobile Francophone)

Il n'est jamais trop tard pour être en haut du tableau."



AU FIL DES SAISONS

Atelier créatif de Noël

09 décembre 2025

La salle des fêtes de Grandville a accueilli l'atelier créatif de Noël organisé par la Commune.

Animé par Mme l'Échevine Ophélie Bairin, cet atelier a rassemblé de nombreux citoyens venus partager un moment convivial et créatif à l'approche des fêtes. Petits et grands ont mis la main à la pâte pour confectionner de jolies décorations de Noël, dans une ambiance chaleureuse et détendue.

Les différentes réalisations ont ensuite trouvé leur place sur les sapins dans les foyers, apportant une touche personnelle aux décorations.

Un grand merci à Mme l'Échevine pour l'animation de cet atelier ainsi qu'à tous les participants pour leur enthousiasme et leur créativité.



Balade gourmande du CLAP

13 décembre 2025

Toutes nos félicitations au CLAP pour l'organisation de sa Balade Gourmande.

L'événement a rencontré un véritable succès : près de 200 réservations et une salle comble témoignent de l'engouement suscité. Les participants ont pu profiter d'une organisation soignée et d'un repas particulièrement apprécié.

Bravo à toute l'équipe pour la qualité du travail accompli et pour cette belle parenthèse de convivialité qui fait vivre notre commune.

Merci pour ce moment chaleureux et gourmand partagé à Oreye.



Marché de Noël de l'école communale

18 décembre 2025



Collecte solidaire

18 décembre 2025

À Oreye, la solidarité ne se limite pas aux mots : elle se vit concrètement. Dans le cadre de l'action « Boîtes à chaussures » organisée par le CPAS, les élèves de l'école communale ont remis leurs dons ce 18 décembre, témoignant d'un bel élan de générosité. Le lendemain, aux côtés du Président du CPAS, nous avons également reçu les contributions des élèves de l'école Immaculée Conception de Lens.

Ces gestes, simples mais essentiels, ont permis d'apporter un peu de chaleur et de réconfort à celles et ceux qui en ont besoin.

Un grand merci aux élèves, aux équipes éducatives et à toutes les familles pour leur engagement.



Cortège de Noël

20 décembre 2025

Vous étiez nombreux à répondre présent pour célébrer Noël aux côtés de la Commune... et quelle ambiance !

Le Cortège de Noël a une nouvelle fois rassemblé petits et grands dans une atmosphère chaleureuse, conviviale et pleine de magie. Sourires, lumières, musique et esprit de fête étaient au rendez-vous, pour le plus grand plaisir de tous.

Ces moments de partage donnent tout son sens à nos événements communaux : créer du lien, rassembler les générations et faire vivre nos villages.

Un immense merci à toutes celles et ceux qui ont participé, ainsi qu'aux bénévoles et partenaires qui ont contribué à la réussite de cette belle soirée.





Un ciel comme on en voit rarement

Aurores boréales à Oreye (19-20 janvier 2026)

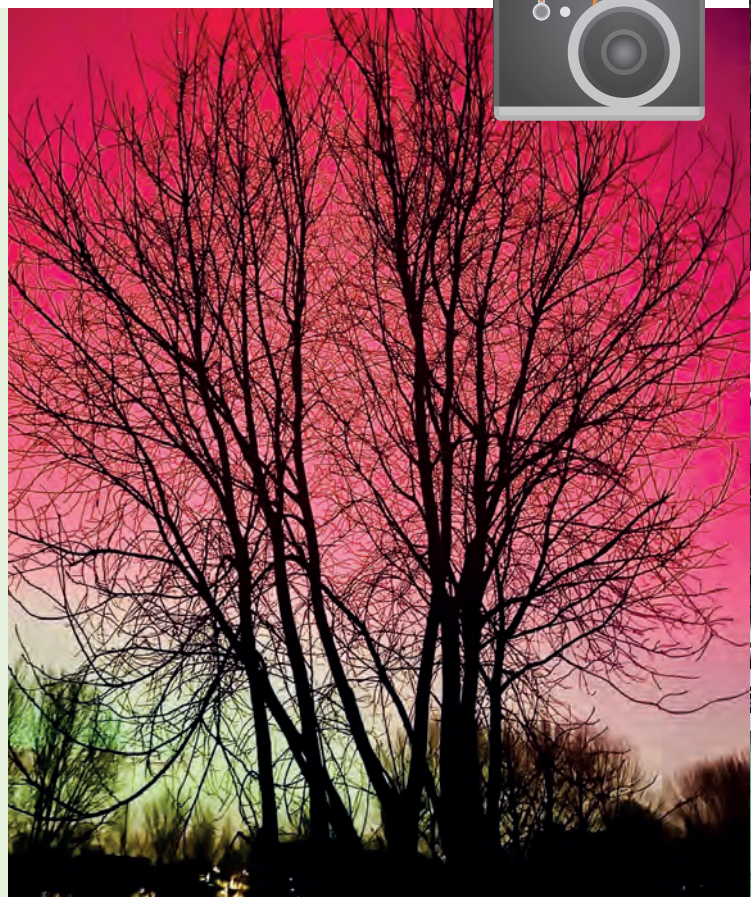
Dans la nuit du 19 au 20 janvier, nous avons été nombreux à avoir pu observer, depuis Oreye, un phénomène exceptionnel : de véritables aurores boréales.

Ces lueurs parfois rouges, rosées ou verdâtres, perceptibles à l'œil nu et très bien captées en photo, ont offert un spectacle aussi rare qu'inoubliable.

Ce phénomène est lié à un épisode intense de "météo de l'espace" : une éjection de masse coronale (CME) – un nuage de particules envoyé par le Soleil – a atteint la Terre et a provoqué une forte perturbation du champ magnétique, classée G4 (sévère).

La situation a été suivie de près par les organismes spécialisés, qui ont confirmé l'ampleur de l'événement.

Conséquence : les aurores, habituellement cantonnées aux hautes latitudes, ont pu être observées bien plus au sud, jusqu'en Belgique.



Début des travaux à l'école de Bergilers

Nouveaux locaux pour l'école maternelle

Un grand projet pour l'accueil des plus jeunes a officiellement été lancé à Oreye : la construction d'une nouvelle école maternelle communale sur le site de la crèche, rue Louis Maréchal, à Bergilers.

Les travaux ont débuté le 16 février 2026. Ils répondent à un besoin de longue date : depuis près de 20 ans, les classes maternelles fonctionnaient dans des bâtiments modulaires désormais inadaptés et trop vétustes pour offrir aux enfants un environnement d'apprentissage confortable et conforme aux normes actuelles.

Le futur bâtiment est conçu pour être moderne, fonctionnel et durable. Il comprendra :

- ▶ Deux classes spacieuses (environ 60 m²), pensées pour un enseignement interactif ;
- ▶ Une salle polyvalente pour les activités scolaires et extrascolaires ;
- ▶ Un réfectoire avec cuisine ;
- ▶ Un espace de repos adaptés pour les petits ;
- ▶ Un ascenseur, pour faciliter les déplacements et l'accès à tous.

En matière de durabilité, deux décisions importantes ont été prises : la toiture sera végétalisée et des panneaux solaires seront installés, ce qui optimisera l'efficacité énergétique du bâtiment.

Ce projet représente un investissement important pour notre commune, avec un budget total de 1,393 million d'euros, dont une partie est subsidiée par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Cette aide allègera la charge pour les finances locales.

Tout au long du chantier, les enfants continueront à être accueillis dans les structures existantes.

La Commune d'Oreye se réjouit de la concrétisation de ce projet ô combien important pour notre jeunesse et remercie tous les acteurs, partenaires et familles pour leur compréhension et leur soutien durant les travaux.



Fin des travaux à l'école d'Oreye

Retour à la sérénité

Entamés à la fin de l'année 2024, les travaux de rénovation et d'amélioration de l'école communale d'Oreye sont désormais achevés. Il reste encore quelques finitions à réaliser, mais l'essentiel est aujourd'hui opérationnel.

Depuis la rentrée qui a suivi les vacances scolaires, les élèves et l'équipe éducative profitent pleinement des nouveaux aménagements. Ces travaux ont permis d'offrir un cadre d'apprentissage plus confortable et mieux adapté aux besoins des enfants et du personnel enseignant.

La Commune se réjouit de voir ce projet aboutir et remercie l'ensemble des intervenants pour leur collaboration, ainsi que les élèves et le personnel pour leur patience durant la période de chantier.



Rénovation des balustrades du pont

Rue de Thys

Des rénovations viennent d'être effectuées sur les balustrades du pont de la rue de Thys, qui enjambe le Roua.

Au fil des ans et en raison des variations météorologiques, les balustrades ont montré des signes d'usure, rendant nécessaire une réparation pour assurer la sécurité des piétons, cyclistes et automobilistes.

Ces travaux ont permis de renforcer et de sécuriser l'ouvrage, tout en assurant la pérennité de cette infrastructure communale.

La Commune reste attentive à l'entretien régulier de ses équipements afin de préserver la sécurité et le confort de tous.



Bassin d'orage récuré

Croisement rue de la Westrée & Chaussée romaine

Le SPW Infrastructures a récemment procédé au curage d'un bassin d'orage, une opération rendue nécessaire car celui-ci n'avait plus été entretenu depuis plusieurs années.

Avec le temps, les bassins d'orage se remplissent de sédiments, de boues et de déchets qui réduisent progressivement leur capacité de stockage. Le curage permet donc de restaurer leur volume utile et de garantir leur bon fonctionnement.

Cet entretien est essentiel pour permettre au bassin de retenir efficacement les eaux de pluie lors de fortes précipitations, limitant ainsi les risques de ruissellement et d'inondation en aval.



Travaux d'intérieur

Profiter de l'hiver pour avancer autrement

Les conditions hivernales ne permettent pas toujours à nos équipes techniques de travailler efficacement en extérieur.

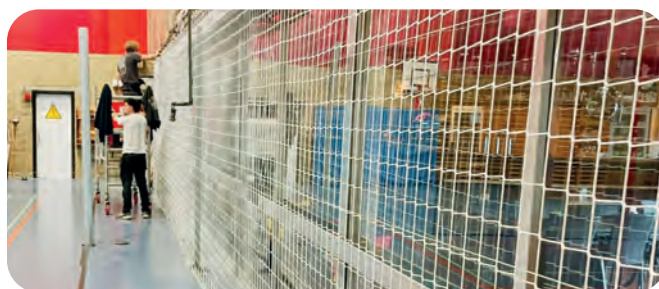
Gel, humidité ou intempéries rendent certains chantiers impossibles ou peu durables.

Ces périodes sont toutefois mises à profit pour avancer sur des travaux intérieurs utiles et nécessaires dans nos infrastructures communales.

Ces dernières semaines, nos équipes ont ainsi procédé :

- ▶ au remplacement des filets de protection du hall sportif, afin de garantir la sécurité des utilisateurs et préserver les installations ;
- ▶ à des interventions dans les douches des vestiaires du Royal Oreye Union, pour améliorer le confort et assurer le bon état des équipements ;
- ▶ au remplacement de certains luminaires à l'école communale, permettant un éclairage plus performant et plus économe en énergie.

Autant d'interventions moins visibles que les grands chantiers extérieurs, mais essentielles pour entretenir durablement le patrimoine communal et assurer des infrastructures sûres et fonctionnelles.



Rue de Thys

Passage temporaire en zone 30 km/h

Faisant suite à une demande citoyenne et aux analyses objectives qui en ont découlé, nous avons pris la décision, en collaboration le SPW Mobilité, de limiter la vitesse à 30 km/h dans la rue de Thys (entre les numéros d'habitation 1A et 34), du 22 janvier au 22 juillet 2026. (Arrêté communal du 22 janvier 2026)

Cette décision s'inscrit dans les missions légales de la Commune en matière de sécurité et de tranquillité publiques.

Pourquoi réduire la vitesse à cet endroit ?

Renforcer la sécurité routière

La rue de Thys est empruntée quotidiennement par des riverains, des piétons et des cyclistes. Une vitesse plus modérée permet aux conducteurs d'anticiper davantage, d'améliorer leur champ de vision et de réagir plus rapidement en cas d'imprévu (sortie de véhicule, traversée, manœuvre).

Réduire le risque et la gravité des accidents

À 30 km/h, la distance de freinage est significativement plus courte qu'à 50 km/h. En cas de collision, l'énergie dégagée est également beaucoup moins importante, ce qui diminue fortement la gravité des blessures.

Apaiser le cadre de vie des riverains

Une circulation plus lente réduit les nuisances sonores, les accélérations brusques et le sentiment d'insécurité. Elle contribue à un environnement plus serein pour les habitants du quartier.

Favoriser les mobilités douces

En rendant la voirie plus sûre et plus lisible, la zone 30 encourage les déplacements à pied ou à vélo et renforce le partage équilibré de l'espace public.

La mesure est matérialisée par une signalisation adaptée et fera l'objet d'une évaluation à l'issue de la période prévue.



Entretien des abords de voirie et élagage d'arbres



Vigilance : frelon asiatique

2026, Acte 1 "Hiver - Printemps"

Les températures particulièrement douces de la fin février ont favorisé le réveil des jeunes reines. Après l'hiver, celles-ci commencent à fonder leur colonie en construisant un **nid primaire** et en donnant naissance aux premières ouvrières.

Cette période est stratégique : les nids primaires, de petite taille (ils tiennent dans la paume de la main), sont généralement installés dans des endroits abrités tels que garages, abris de jardin, remises, tas de bois ou encore des caissons de volets.

En cas de découverte d'un nid, il est vivement conseillé de faire appel à un professionnel afin d'assurer un retrait sécurisé et efficace.

Une détection précoce permet de limiter efficacement la prolifération de l'espèce sur notre territoire.

Une reine neutralisée = une colonie neutralisée



Nid primaire du frelon asiatique
(*Vespa velutina nigrithorax*)

Pollution au mazout dans le Geer

24 décembre 2025

Le 24 décembre, une pollution au mazout a été constatée dans le Geer.

Les pompiers de la Zone de secours Hesbaye sont rapidement intervenus et ont installé un barrage filtrant au niveau du pont de la rue du Village afin de contenir la pollution et d'éviter sa propagation vers l'aval.

La Police de l'Environnement s'est également rendue sur place afin d'identifier l'origine de cette pollution.

La situation a été prise en charge sans délai et un suivi est assuré par les services compétents.



Commission P.L.U.I.E.S.

10 décembre 2025 - En présence du SPW

La Commission « P.L.U.I.E.S. » s'est réunie le 10 décembre à la maison communale. Nous nous réjouissons de constater que le taux de participation reste stable, preuve de l'intérêt constant des citoyens.

Nous remercions le SPW pour son intervention et les informations précises apportées quant à la nature des problèmes à l'origine des inondations observées sur notre territoire.

Ces échanges permettent de mieux comprendre les enjeux et de poursuivre le travail engagé en matière de prévention.



Diagnostic de votre habitation face aux inondations

Le Contrat Rivière Meuse Aval et le GAL jesuishesbignon.be unissent leurs forces !

Les événements climatiques des dernières années nous posent bien des soucis : que ce soit par débordement de cours d'eau, ruissellement entraînant des coulées boueuses ou par saturation du réseau d'égouttage, les inondations sont plus nombreuses et plus fréquentes.

Le Contrat de Rivière Meuse Aval et le GAL Jesuishesbignon.be collaborent pour réaliser chez vous, un diagnostic gratuit sur la vulnérabilité de votre propriété. L'objectif est de souligner ensemble les points sensibles de votre habitation et de vous accompagner pour améliorer sa résilience face aux futures intempéries.

Intéressé(e) ? Contactez Mattéo MATHIEU du GAL au **0496/34.86.61** ou par email à matteo.mathieu@jesuishesbignon.be pour fixer un RDV.



Pollution au mazout rue des Combattants

22 janvier 2026

Une pollution au mazout a été constatée rue des Combattants fin janvier.

Les pompiers sont intervenus rapidement afin de sécuriser la zone. Une mousse spécifique a été épanchée pour neutraliser le mazout et en limiter la toxicité, réduisant ainsi les risques pour l'environnement et les usagers de la voirie.

La situation a été maîtrisée et un suivi est assuré par les services compétents.

Nous remercions la Zone de Secours de Hesbaye pour sa réactivité.



Un record... dont nous nous serions bien passés

Déchets sauvages



Nous pensions avoir déjà tout vu en matière de dépôts sauvages... mais un des derniers en date a malheureusement battu tous les records.

Pas moins de quatre grands conteneurs ont été nécessaires pour évacuer l'ensemble des déchets abandonnés : pneus, bois, meubles, et autres immondices. Une quantité et une diversité rarement observées sur notre territoire.

Au-delà de l'aspect choquant et profondément regrettable d'un tel comportement, rappelons que **ces actes ont un coût considérable pour la collectivité.** Ce sont, une fois encore, les citoyens respectueux des règles qui en supportent les conséquences financières.

Une plainte a été déposée auprès de la Police et une enquête est en cours.

Si le ou les auteurs sont identifiés, ils devront assumer l'entièreté des frais liés à l'évacuation et au traitement de ces déchets. Et pour être parfaitement clair : la facture est très salée !

La Commune d'Oreye ne tolérera jamais ce type de comportement, qui porte atteinte à notre environnement, à notre cadre de vie et au respect élémentaire du bien commun.

Nous remercions les citoyens qui contribuent, chaque jour, à garder Oreye propre et agréable.



La Maison Zéro Déchet d'Intradel

Rue de Grand Axhe 45E, 4300 Waremme

En septembre 2025, la Maison du Zéro Déchet a lancé ses activités à Waremme, au sein de l'ancienne Maison de Hesbaye. Cette nouvelle antenne d'Intradel s'inscrit pleinement dans une dynamique de **proximité**, de **durabilité** et de **sensibilisation citoyenne**.

Comme son nom l'indique, la Maison du Zéro Déchet est dédiée à la réduction des déchets au quotidien. Véritable centre de ressources, elle propose un éventail d'activités : **ateliers DIY** (produits d'entretien, cosmétiques naturels), cours de **cuisine zéro déchet**, formations en **jardinage urbain**, mais aussi **conseils personnalisés, animations et rencontres thématiques**. Il s'agit d'un espace d'accueil, d'échanges, de formation et de sensibilisation. Tout est possible : une bibliothèque aménagée dans la mezzanine, une cuisine et une salle de bain pédagogiques, des démonstrations concrètes...

Pensée comme une **vitrine concrète de solutions durables**, la Maison du Zéro Déchet propose un aménagement écoresponsable à base de matériaux de



récupération. Un **parcours d'astuces** guide les visiteurs à travers des exemples concrets de bonnes pratiques (vrac, compostage, réemploi), rendant le zéro déchet accessible à tous.

Mais au-delà des équipements, c'est surtout un **espace vivant et participatif** qui voit le jour : une Give Box, une **librairie en consultation libre**, et une **base de données des commerces locaux** engagés dans une démarche durable. La Maison organisera régulièrement **conférences, expositions, débats** et autres événements ouverts à tous, pour nourrir une véritable **communauté engagée** autour de la transition écologique.

En partenariat étroit avec la commune de Waremme et celles de l'arrondissement, Intradel propose ainsi un **outil concret, innovant et accessible** pour accompagner l'ensemble des citoyens dans une démarche de réduction des déchets. Un projet porteur de sens et d'avenir à découvrir du mercredi au vendredi (en visite libre) et lors des différentes activités.

Là où les
petites bêtes
créent de
grandes émotions

Hexapoda
INSECTARIUM
JEAN LECLERCQ



Jardin et musée des insectes

- Musée de 450m² avec pièces immersives
- 50 espèces vivantes d'insectes exotiques
- Jardin nature fleuri de 5500m²
- Rucher pédagogique pour voir la vie des abeilles
- Espace pique-nique et jeux ludiques pour enfants
- Serre à papillons

Nouveautés

Campement de l'exploratrice et son cabinet de curiosités
À la rencontre des fourmis coupeuses de feuilles

Kit explorateur.rice - Kit apéro

Sentier sensoriel pieds nus
juillet 26

Escape Game
juillet 26

Infos et tarifs

www.hexapoda.uliege.be
rue de Grand-Axhe, 45E
4300 Waremme
019 32 49 30



Entrée gratuite

Scannez le code, inscrivez-vous et obtenez une entrée enfant gratuite pour une entrée adulte payante



Mais aussi

Stages nature
Éveiller la curiosité des enfants en explorant la biodiversité !

Anniversaires inoubliables
Soigner les insectes
Escape Game Énigmes et défis

Hexapoda

Le musée insectarium de Waremme



Calendrier de vaccination 2025 – 2026

Du nouveau né à l'adulte

Âge : 8 semaines

- Vaccin hexavalent (polio, diphtérie, tétanos, coqueluche, Haemophilus influenzae type B, hépatite B)
- Vaccin contre le pneumocoque
- Vaccin contre le rotavirus

Âge : 12 semaines

- Vaccin hexavalent (polio, diphtérie, tétanos, coqueluche, Haemophilus influenzae type B, hépatite B)
- Vaccin contre le pneumocoque (pour les bébés nés avant 37 semaines)
- Vaccin contre le rotavirus

Âge : 16 semaines

- Vaccin hexavalent (polio, diphtérie, tétanos, coqueluche, Haemophilus influenzae type B, hépatite B)
- Vaccin contre le pneumocoque
- Vaccin oral contre le rotavirus (Si l'enfant a reçu le vaccin en 3 doses.)

Âge : 12 mois

- Vaccin RRO (rougeole, rubéole, oreillons)
- Vaccin contre le pneumocoque

Âge : 15 mois

- Vaccin hexavalent (polio, diphtérie, tétanos, coqueluche, Haemophilus influenzae type B, hépatite B). *Pour les bébés nés avant 37 semaines, cette dose, prévue à 15 mois, est administrée à 13 mois.*
- Vaccin contre les méningocoques ACWY. *Pour les bébés nés avant 37 semaines, cette dose, prévue à 15 mois, est administrée à 13 mois.*

Âge : 5-6 ans

Vaccin tétravalent (polio, diphtérie, tétanos, coqueluche)

Âge : 7-8 ans

Vaccin RRO (rougeole, rubéole, oreillons)

Âge : 13-14 ans

Vaccin contre le Papillomavirus humain (HPV). *Vaccination en 2 doses à 6 mois d'intervalle (minimum 5 mois d'écart entre les doses)*

Âge : 15-16 ans

- Vaccin trivalent (diphtérie, tétanos, coqueluche)
- Vaccin contre les méningocoques ACWY

Votre médecin de famille et l'ONE seront toujours vos référents en matière de vaccination pour vous ou votre enfant.



Chez la femme enceinte

- Vaccin trivalent (diphtérie, tétanos, coqueluche). Vaccination à partir de la 24^{ème} semaine de grossesse et idéalement avant la 32^{ème}.
- Vaccin contre la grippe. Recommandé pendant la saison grippale, quelque que soit le stade de la grossesse.



Tous les 10 ans

Vaccin trivalent (diphtérie, tétanos, coqueluche)



À partir de 65 ans

Vaccin contre le pneumocoque
Vaccin contre la grippe

Gaufres de Liège aux Oreo®

4 personnes – 🕒 – € – Recette facile

Ingrédients :

- ▶ 150 g beurre
- ▶ 10 cl lait
- ▶ 150 g sucre semoule
- ▶ 200 g farine
- ▶ ½ sachet levure chimique
- ▶ 1 sachet sucre vanillé
- ▶ 2 oeufs
- ▶ 40 g sucre perlé
- ▶ 12 biscuits (Oreo® ou assimilés)
- ▶ 20 cl crème fraîche

Préparation :

1. Faites fondre le beurre dans un poêlon, ajoutez le lait et le sucre semoule, portez à ébullition et laissez refroidir.
2. Mélangez la farine, la levure et le sucre vanillé dans un saladier, incorporez-y le lait refroidi et mélangez en préparation bien lisse.
3. Séparez les blancs d'oeufs des jaunes et montez les blancs en neige ferme. Incorporez les jaunes à la

pâte, puis, délicatement, les blancs. Couvrez et laissez monter pendant 2 heures à température ambiante.

4. Incorporez le sucre perlé, faites cuire les gaufrettes dans un moule graissé bien chaud et laissez refroidir sur une grille.
5. Écrasez grossièrement les biscuits au rouleau à pâtisserie et montez la crème fraîche en chantilly. Décorez-en les gaufres.



LA RECETTE

LE GRAND LIVRE

Naissances

Eva	10/12/2025
Charlie	29/12/2025
Gabriel	31/12/2025
Zeno	23/01/2026
Amélia	06/02/2026
Maëlys	08/02/2026

Décès

Joseph BAILLIEN	11/12/2025
Félix VRANCKEN	15/12/2025
Jenny DE HAN	22/12/2025
Gui DAENEN	05/01/2026
Arlette VANSPAUVEN	06/01/2026
René BELLEM	08/01/2026
Christian JEURIS	05/02/2026
Victor RENARD	06/02/2026
Arlette DECHAMPS	17/02/2026

Mariage



Rajia SULTANA & Michel CHRISTOFFELS

19 décembre 2025

Noces d'or



Anne-Marie VANSIEMPSSEN & Francis MOENS

11 février



masson
groupe delbrassine

- Sanitaire
- Chauffage
- Climatisation

info@massonmg.be - 019/51.66.15

beneo
connecting nutrition and health

Rue L. Maréchal 1 • 4360 OREYE
T: 019/679.411
www.beneo.com
contact@beneo.com

Le leader mondial de la fabrication d'inuline
et d'oligofructose à partir de racines de chicorée

Regifo
Edition

Ce bulletin est réalisé par
la srl REGIFO Edition

Nous remercions les annonceurs pour leur
collaboration à la parution de cette édition.

Nous nous excusons auprès de ceux
qui n'auraient pas été contactés.

Vous souhaitez paraître dans le prochain
numéro, contactez-nous !

071/740 137 - info@regifo.be - www.regifo.be

MAZOUT DE CHAUFFAGE | STOOKOLIE
PÉTROLE | PETROLEUM
DIESEL | DIESEL

Produits de qualité | Service rapide et efficace
kwaliteitsproducten | Snelle en efficiënte dienst

STÈRE DE BOIS | DROOG OF HALFDROOG BRANDHOUT
PETIT BOIS D'ALLUMAGE | KLEIN AANMAAKHOUT
BÛCHES COMPRESSÉES | HOUTBRIKETTEN
PELLETS | HOUTPELLETS

NOUVEAU !
Verkoop van pellets
& brandhout

Grand'Route | Grote Steenweg 79 4360 OREYE
info@palmazout.be | palmazout.com
019 67 71 07

info@palmazout.be Via QR CODE

Déconstruction - Terrassement - Egouttage - Containers

LUCAS DAVID
Travaux publics & privés

rue du Pont 2 | B-4360 OREYE | +32 19 677 659
www.lucas-david.com

Cabinet Vétérinaire Chacapuce
Dre Julie Languillier - DMV agréée
80 Grand'Route - 4360 Oreye
info@cabinetchacapuce.vet
www.cabinetchacapuce.vet
019/77.00.62

Horaire :
Lundi, mardi jeudi : 09h-12h - 14h-18h30
Mercredi : 09-12h - 14h-16h30
Vendredi : 09-12h - 14h-17h30
Samedi : 10-12h

RDV en ligne :
www.captainvet.com/veterinaire/oreye/chacapuce